



CGT Crous de Grenoble-Alpes

Déclaration au CA du Crous Grenoble Alpes du 06 juillet 2022

PLUS JAMAIS ÇA !

En ce 13 juin 2022, nous sommes extrêmement attristés par la disparition tragique de notre collègue, Katherine DEWET qui s'est **DEFENESTREE**.

Elle travaillait depuis 30 ans au sein des réseaux du Crous.

Nous savions qu'elle vivait un enfer à son travail. Nous ne le savions que trop car nous en avons averti sa direction régionale d'accueil ainsi que la présidence du CNOUS, par courrier du 5 mai et du 4 juin 2022.

Katherine a osé exprimer son mal-être le 7 mars 2022 en remplissant une fiche sécurité santé au travail. Son Directeur Général et Son Directeur Unité Gestion n'ont pas cherché à comprendre son mal être ou agir avec humanité. Non ! Ils l'ont mise au pilori et ont demandé une sanction disciplinaire.

Le directeur d'Unité de Gestion l'a immédiatement convoqué et a réussi à la pousser à bout, tout en sachant qu'elle n'était pas bien. Cette direction a fait un rapport et l'a transmis à la Direction Générale du Crous Grenoble Alpes, qui signe une sanction disciplinaire sans savoir la vérité ! Voilà la réalité sur la gestion des RPS!!!

La cellule de veille des risques psychosociaux n'a même pas été ouverte suite à sa fiche Sécurité Santé au Travail, alors que la procédure le demandait.

La Direction Générale a infligé une sanction, n'ayant même pas écouté Katherine et ignorant ses arguments portés par notre syndicat. Seule concession: une éventuelle mutation sur un autre site!

Vos seules obsessions sont l'obligation de résultats, la productivité, la rentabilité et **VOTRE IMAGE**.

La masse salariale en est une variable d'ajustement et vous en abusez largement (précarisation à outrance). Nous l'avons dénoncé à maintes reprises. Cela doit cesser. Les personnels et leurs représentants doivent être écoutés et compris. Vous avez ce devoir et le devoir d'agir pour eux. C'est ce que désirait Katherine et elle l'a fait savoir mais n'a pas été entendu. En voilà le résultat.

Mais pour notre Directrice Générale ce n'était qu'un cas isolé parmi d'autres, mais sachez que le harcèlement moral peut atteindre qu'une seule personne.

Donc, le syndicat CGT CROUS Grenoble Alpes, tient à exprimer son dégoût de toutes ces négligences et comme l'a demandé l'UN CGT CROUS, nous exigeons votre démission, la démission de votre adjointe et de la DRH.

Depuis 3 ans, vous avez cautionné et continuez à cautionner les responsables qui abusent de leur pouvoir et harcèlent le personnel.

Les risques psycho sociaux existent, ils sont réels, ils tuent et sont partout dans les Crous.

En tant que représentant de notre syndicat, Nous boycottons ce conseil d'administration et nous invitons les étudiants, les autres représentants syndicaux et les personnes membres de ce CA qui le souhaitent, sensibles à l'attitude dédaigneuse de la Direction, à quitter la séance immédiatement, à minima en mémoire de notre collègue disparue.

**Combien faudra-t-il de Katherine,
Pour que cela ne soit plus pris à la légère.**

